



Concours d'ingénieur en chef territorial Session 2011

OBSERVATIONS GENERALES

Le concours d'ingénieur en chef territorial session 2011 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 18 mars 2011.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

-  **Concours externe** = 30 postes
-  **Concours interne** = 20 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 6 juin au vendredi 1^{er} juillet 2011, la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 8 juillet 2011.

Le jury s'est réuni le lundi 19 septembre 2011 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

L'épreuve écrite du concours externe s'est déroulée le lundi 7 novembre 2011 et les épreuves du concours interne du lundi 7 au mercredi 9 novembre, dans le centre d'écrits au choix des candidats : Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Fort-de-France et Saint-Denis-de-la-Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le vendredi 3 février 2012.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

-  Concours externe : du 5 au 9 mars 2012
-  Concours interne : du 19 au 22 mars 2012

La réunion d'admission s'est tenue le vendredi 23 mars 2012.

Sommaire

I. COMPOSITION DES JURYS	- 4 -
1) Concours externe	- 4 -
2) Concours interne	- 5 -
II. CORRECTEURS.....	- 6 -
1) Concours externe	- 6 -
2) Concours interne	- 7 -
III. EXAMINATEURS	- 11 -
IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY	- 12 -
V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES	- 15 -
1) Concours externe	- 15 -
2) Concours interne	- 15 -
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS.....	- 17 -
1) Concours externe	- 17 -
2) Concours interne	- 17 -
VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES	- 21 -
1) Concours externe	- 21 -
2) Concours interne	- 22 -
VIII. CANDIDATS INSCRITS	- 24 -
IX. CANDIDATS PRESENTS	- 24 -
X. CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR	- 24 -
XI. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR	- 26 -
XII. EPREUVES ECRITES.....	- 29 -
Notes obtenues par épreuve par les candidats admis à concourir	- 29 -
• <i>Concours externe : rédaction d'une note (coef. 5)</i>	<i>- 29 -</i>

•	Concours interne : rédaction d'une note (coef. 5).....	- 29 -
•	Concours interne : analyse d'un document (coef. 4).....	- 29 -
XIII. CANDIDATS ADMISSIBLES		- 32 -
XIV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES.....		- 32 -
XV. EPREUVES ORALES.....		- 34 -
1) Répartition des candidats présents selon leurs choix de matières		- 34 -
•	Concours externe.....	- 34 -
•	Concours interne	- 34 -
2) Notes obtenues par épreuves		- 34 -
•	Concours externe.....	- 34 -
•	Concours interne	- 36 -
3) Moyenne générale par concours		- 37 -
4) Résultats d'admission		- 37 -
XVI. LAUREATS.....		- 38 -
Répartition des candidats selon leurs choix de matières		- 38 -
•	Concours externe.....	- 38 -
•	Concours interne	- 38 -
XVII. PROFIL DES LAUREATS		- 39 -

I. COMPOSITION DES JURYS

1) Concours externe

Président	Monsieur Gilles DA COSTA Directeur général des services – Conseil régional de Franche-Comté (25)
Suppléante	Madame Annick GIRAUDOU Ingénieur en chef territorial Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d’Azur
Elus locaux	Monsieur Christian BONNET Adjoint au Maire de la ville d’Avignon (84)
	Madame Nicole SAMPERS-DURANTON Conseillère régionale de Haute-Normandie (76)
	Madame Véronique VOLTO Conseillère générale de Haute-Garonne (31)
Fonctionnaires territoriaux	Madame Annick GIRAUDOU Ingénieur en chef territorial Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d’Azur (13)
	Monsieur Bruno MALHEY Administrateur territorial Directeur général des services – Communauté d’agglomération de Blois (41)
	Madame Véronique MATHIAS Ingénieur en chef territorial Directeur général adjoint – Ville de Quimper (29)
Personnalités qualifiées	Monsieur Gilles DA COSTA Directeur général des services – Conseil régional de Franche-Comté (25)
	Monsieur Jean-Pierre RAJOT Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts – Institut français des sciences et technologies des transports, de l’aménagement et des réseaux (69)
	Monsieur Bruno ROMOLI Directeur général des services – Communauté d’agglomération de Chalon Val de Bourgogne (71)

2) Concours interne

Président	Monsieur Gilles DA COSTA Directeur général des services – Conseil régional de Franche-Comté (25)
Suppléante	Madame Annick GIRAUDOU Ingénieur en chef territorial Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d’Azur (13)
Elus locaux	Monsieur Christian BONNET Adjoint au Maire de la ville d’Avignon (84)
	Madame Régine MARCHAND Conseillère régionale d’Aquitaine (33)
	Monsieur Gilles CLEMENT Conseiller général du Loir-et-Cher (41)
Fonctionnaires territoriaux	Madame Annick GIRAUDOU Ingénieur en chef territorial Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d’Azur (13)
	Madame Julie ARANEDER Administrateur territorial Communauté urbaine de Strasbourg (67)
	Madame Laurence BREUS-GONGORA Ingénieur en chef territorial Directeur général des services – Syndicat intercommunal d’assainissement de la vallée du Ru de Marivel (78)
Personnalités qualifiées	Monsieur Gilles DA COSTA Directeur général des services– Conseil régional de Franche-Comté (25)
	Monsieur Jean-Pierre BIRABENT Professeur agrégé Ecole nationale d’ingénieurs de Tarbes (45)
	Madame Marie-Louise COQUILLAUD Directeur général des services – Communauté d’agglomération Orléans – Val de Loire

II. CORRECTEURS

1) Concours externe

✚ Rédaction d'une note de synthèse

Madame Véronique MATHIAS

Ingénieur en chef territorial – Directrice générale adjointe - Ville de Quimper

Madame Catherine ALFARROBA

Adjoint au Maire de la ville de Clichy-La-Garenne

Monsieur Joseph SALAMON

Ingénieur en chef territorial – Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Monsieur Bruno ROMOLI

Directeur général des services – Communauté d'agglomération de Chalon Val de Bourgogne

Madame Nicole SAMPERS - DURANTON

Conseillère régionale de Haute-Normandie

Madame Julie ARANEDER

Administrateur territorial – Communauté urbaine de Strasbourg

Monsieur Christophe GUERRE GENTON

Ingénieur en chef territorial – Communauté d'agglomération du Calaisis

Monsieur Régis CEGLARSKI

Ingénieur en chef territorial - Communauté d'agglomération de Dunkerque

Monsieur Guy CARRIEU

Directeur général des services - Conseil général de la Marne

Monsieur Bruno MALHEY

Directeur général des services - Communauté d'agglomération de Blois

Monsieur Alain GAYRARD

Ingénieur en chef territorial - Communauté d'agglomération du Val d'Orge

Monsieur Bruno RAPATOUT

Formateur au CNFPT – Délégations Haute-Normandie, Grande Couronne et Bretagne

Monsieur Gilles DA COSTA

Directeur général des services – Conseil régional de Franche-Comté

Monsieur Maurice – Pierre PLANEL

Administrateur civil – Inspection générale des affaires sociales (IGAS)

2) Concours interne

 Rédaction d'une note de synthèse

Monsieur Gilles CLÉMENT

Conseiller général du Loir-et-Cher

Monsieur César GONZALEZ

Ingénieur en chef territorial – Conseil général du Cher

Madame Marie-Louise COQUILLAUD

Directeur général des services – Communauté d'agglomération d'Orléans

Madame Laurence BRÉUS - GONGORA

Ingénieur en chef – Directeur général des services - Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du Ru de Marivel

Monsieur Bernard LENSEL

Ingénieur en chef territorial – Communauté urbaine de Lyon

Monsieur Stéphane DELAVALLADE

Ingénieur en chef territorial – Ville de Reims

Monsieur Patrick BUONOMANO

Ingénieur en chef territorial – Ville de Nîmes

Monsieur Christian CARRUESCO

Retraité de l'enseignement supérieur – Université de Bordeaux 1

Monsieur David KUPECEK

Administrateur territorial – Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole

 Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

Construction et bâtiment

Monsieur Jean-Paul MALTERRE

Retraité de la fonction publique territoriale

Monsieur Michel ESQUERRE

Ingénieur en chef - Ville de Toulouse

Centres techniques

Monsieur Francis ASSAILLY

Ingénieur en chef - Communauté d'agglomération Reims Métropole

Monsieur Patrick WIGAND

Ingénieur - Communauté urbaine de Strasbourg

Logistique et maintenance

Monsieur Guy HUMBERT

Ingénieur en chef - Ville de Haguenau

Monsieur Francis ASSAILLY

Ingénieur en chef - Communauté d'agglomération Reims Métropole

Voirie, réseaux divers

Monsieur Benoît CELIE

Ingénieur en chef - Conseil régional du Languedoc Roussillon

Monsieur Dominique JAUMARD

Ingénieur en chef - Ville de Montpellier

Déplacements et transports

Monsieur Pascal MALASSET

Ingénieur en chef - Ville de Clermont-Ferrand

Monsieur Christophe DARIES

Ingénieur en chef - Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Sécurité et prévention des risques

Monsieur Philippe ALMOT

Ingénieur en chef - Ville de Nice

Madame Christine BLANDEL

Ingénieur en chef - Ville de Marseille

Hygiène, laboratoire, qualité de l'eau

Monsieur Marc AUBRY

Ingénieur en chef - Syndicat Départemental Energie du Morbihan

Monsieur Jean-Jacques LABAT

Ingénieur en chef - Conseil général du Morbihan

Déchets, assainissement

Monsieur Patrick BERGER

Ingénieur en chef, directeur de l'environnement et de la propreté urbaine - Ville de Perpignan

Monsieur Mohamed EL HOURCH

Ingénieur en chef - Conseil général d'Ille et Vilaine

Sécurité du travail

Monsieur René VRIGNAUD

Ingénieur en chef - Ville de Nantes

Monsieur Jean-Marc ROSCIGNI

Ingénieur en chef - Communauté d'agglomération Pays Ajaccien

Urbanisme

Monsieur Guy CAILLO

Ingénieur en chef - Metz Métropole

Monsieur Jean CANTON

Ingénieur en chef - Ville de Marseille

Paysage, espaces verts

Monsieur Jacques POSTIC

Ingénieur en chef - Ville de Lorient

Monsieur Olivier LEFORT

Ingénieur en chef - Région Rhône-Alpes

Systèmes d'information et de communication

Monsieur Nicolas LUBAR

Ingénieur en chef - Communauté d'agglomération de la région belfortaine

Monsieur Christophe MAITRE

Ingénieur en chef - Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard

Réseaux et télécommunications

Monsieur Nicolas LUBAR

Ingénieur en chef - Communauté d'agglomération de la région belfortaine

Monsieur Djelali HEDJERASSI

Ingénieur en chef - Ville et communauté urbaine de Strasbourg

SIG, topographie

Monsieur Henri HUGEL

Ingénieur en chef - Communauté urbaine de Strasbourg

Monsieur Sylvain FACON

Chef de projet - Cabinet Artois développement du Pas de Calais

 Épreuve facultative de langue vivante étrangère

Allemand

Madame Zohra Fatima CLECH

Professeur d'allemand en établissement privé sous contrat - Fougères

Madame Ruth LEVAYER

Professeur d'allemand à l'université d'Angers

Anglais

Madame Brigitte BARRY

Professeur d'anglais à l'université de Nanterre

Madame Cécile BIRKS

Professeur d'anglais à l'université de Nanterre

Madame Faouzia BENDERDOUCHE

Maître de conférences en anglais à l'université Paris VI

Madame Isabelle DEPARDIEU

Professeur certifiée en anglais à l'université de Bourgogne

Espagnol

Madame Patricia CHIROT

Formatrice en anglais-espagnol, Linguaphone - Dijon

Monsieur Xésus CANDIA

Formateur d'espagnol à l'Institut supérieur St Joseph de Dijon

Italien

Monsieur Christophe CHILLIO

Professeur certifié d'italien au collège de l'Estaque de Marseille

Monsieur Giovanni ANGELINI

Chargé de cours en italien à la faculté de droit de Montpellier

Portugais

Madame Michèle SUBERVOLLE

Professeur agrégé de portugais chargée de cours à l'ENA

Madame Catarina VAZ WARROT

Enseignante à l'université de Provence et de Nice

Russe

Madame Karina LACROIX

Enseignante à l'ESSEC, Cergy-Pontoise

Madame Natalia HOLSTEIN

Traductrice assermentée à Paris

III. EXAMINATEURS

Allemand	Madame Christine DEMAISON Maître de conférences à l'université de Paris VI Pierre et Marie Curie
	Madame Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris
Anglais	Madame Brigitte BARRY Professeur à l'université de Nanterre
	Madame Cécile BIRKS Professeur à l'université de Nanterre
Espagnol	Madame Julia Elena SERPA DURAN Formatrice et traductrice indépendante à Paris
	Madame Cécilia LOYAU Enseignante vacataire à Boves
Italien	Madame Norma ROMANELLI Professeur au service formation de la Chambre de commerce italienne pour la France
	Monsieur Paolo MODUGNO Enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris

IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY

1- Rôle et mobilisation du jury

La composition du jury fixée par arrêté de Monsieur le Président du CNFPT présente une grande diversité :

- les élus exerçant des mandats au sein des exécutifs de plusieurs types de collectivités locales (communes, intercommunalités, conseils généraux et conseils régionaux),
- les fonctionnaires territoriaux en responsabilité avec une même représentativité territoriale, et également issus de plusieurs filières (administrative et technique),
- les personnes qualifiées, fonctionnaires d'Etat ou universitaires.

D'origines géographiques différentes assurant un bon équilibre des territoires et de leurs spécificités, les membres du jury, au nombre de 9 pour chaque concours, ont composé un groupe respectant la parité et dont la diversité a permis de couvrir au mieux les enjeux du monde public territorial, et de respecter les sensibilités nécessaires aux prises de décisions collectives.

Conscients de leur responsabilité par rapport à l'indispensable égalité de traitement entre les candidats, des besoins exprimés par les collectivités locales pour recruter des titulaires du dernier grade de la filière technique, les membres du jury ont recherché une voie consensuelle pour chaque délibération.

Le jury a ainsi été amené à se prononcer aux différentes phases du concours :

- choix des sujets pour l'écrit,
- délibération d'admissibilité,
- propositions et choix des sujets pour l'oral,
- épreuves orales des 2 concours (externe et interne),
- délibération pour admission et fixation de la liste d'aptitude.

A chacune de ces phases, il convient de souligner l'implication de chacun, mais aussi la parfaite organisation et la rigueur exercées par les agents du CNFPT, qui ont permis un déroulé sans aucune difficulté organisationnelle entre septembre 2011 et mars 2012.

2- La phase d'admissibilité

Tout d'abord, la baisse du nombre de candidats externes admis à concourir se poursuit. Pour ce concours 2011, le nombre de candidats externes est de 150, alors qu'il était de 200 en 2010, 425, en 2009 et 493 en 2008. Cette forte baisse, vraisemblablement consécutive aux modifications réglementaires libérant les quotas de promotion interne au sein du cadre d'emplois, ne peut qu'interroger. Ce constat ajouté à une toujours forte proportion de candidats « faux externes », car déjà en poste dans les collectivités, conduit nécessairement aux réflexions en cours par les pouvoirs publics quant à une réforme du cadre d'emplois des ingénieurs en chef.

Le nombre de candidats internes est quant à lui en légère hausse par rapport à 2010 (217 contre 202), mais reste éloigné des effectifs de 2009 (267) et surtout 2008 (474).

A ce titre, il ne remet pas en cause l'observation précédente.

Après le choix des sujets pour chaque épreuve, certains membres du jury ont souhaité participer à la correction de façon à appréhender les exigences du concours et le niveau de production des candidats sur une série de copies.

Force est de constater, de façon très classique, que le niveau de production est très varié et que certains candidats manquaient à l'évidence de préparation.

Par ailleurs, s'agissant de l'épreuve « note et recommandations », le nombre de candidats ne sachant maîtriser la partie « recommandations », tant sur le fond que sur la forme est élevé, notamment au

concours externe. Etant donné que ce concours ne comporte qu'une épreuve à l'écrit, toute faiblesse lors de cette épreuve est souvent rédhibitoire.

C'est fort de ce contexte, que le jury a décidé de fixer une barre d'admissibilité à 54 candidats pour le concours externe pour 30 postes à pourvoir, s'écartant d'une règle communément admise de 2 pour 1, et à 42 candidats pour le concours interne pour 20 postes à pourvoir.

3- Rôle et place de l'entretien avec le jury

De façon unanime, le jury a souhaité placer les exigences de ce concours au niveau des attentes des collectivités locales pour leur haute fonction publique technique qui a vocation à tenir des postes à forte responsabilité et à intégrer les équipes de direction générale.

Les conditions de cette épreuve ont ainsi été les suivantes :

Déroulement de l'épreuve

Durée de 40 minutes décomposées comme suit :

- 5 minutes de présentation du parcours professionnel
- 10 minutes d'exposé sur le sujet tiré au sort
- 25 minutes de conversation avec le jury sur la base des questions de ses membres.

Les durées maximum ont été strictement observées.

Plusieurs candidats n'ont pu se conformer au respect des 5 minutes de présentation, cherchant à « raconter » leur parcours.

Globalement, l'exposé était dans sa forme maîtrisé. Quant au fond, plusieurs candidats ont été gênés par une faiblesse de contenu de leurs argumentaires, restant trop « enfermés » dans une vision primaire du sujet.

La phase de conversation proprement dite était structurée autour d'une vingtaine de questions environ, selon un rythme dynamique mobilisant l'ensemble des membres du jury. Plusieurs questions du type « mise en situation » étaient requises pour chaque candidat.

Objectifs de l'épreuve

Il s'agissait de vérifier que le candidat a l'aptitude pour exercer une fonction d'ingénieur en chef. C'est-à-dire qu'il peut, à court ou moyen terme, intégrer une fonction de direction ou une équipe de direction générale dans une collectivité de grande taille. Ces fonctions ne sont pas le prolongement de celles d'ingénieur, mais correspondent bien à un saut qualitatif en termes de responsabilité. Le candidat doit avoir compris la différence, savoir se repérer dans un environnement institutionnel complexe, pouvoir sortir de son domaine de spécialité pour aborder les politiques publiques dans leur globalité. Ses compétences managériales et sa vision stratégique doivent être solides, les concepts nouveaux connus, et les articulations avec les services de l'Etat maîtrisées.

Déroulé de l'épreuve

Au cours de l'entretien, le jury a cherché à apprécier :

- son aptitude à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés par un ingénieur en chef,
- sa capacité d'adaptation,
- son aptitude à exprimer une analyse critique, structurée et argumentée,
- son potentiel de progrès grâce à la formation et au cours d'une carrière à venir.

Les questions posées avaient pour but de balayer de nombreux secteurs de l'action publique et en particulier celle hors du prolongement naturel de l'activité du candidat. Il était particulièrement recherché les qualités suivantes :

- capacité à maîtriser les problématiques techniques qui relèvent des collectivités territoriales et notamment celles sortant de son strict champ de compétence,

- sensibilité aux relations sociales, aux relations hiérarchiques, au fonctionnement des organisations et au management,
- capacité d'adaptation à des situations complexes en relation avec les élus,
- connaissance et intégration des dimensions budgétaires,
- capacité à faire adhérer à une argumentation, capacité de synthèse et de transfert, cohérence du discours, aptitude à l'originalité, à être force de proposition et à développer un sens critique en identifiant les enjeux stratégiques,
- expression claire sur les enjeux de développement durable, les conséquences du Grenelle, les relations avec les citoyens et/ou usagers, afin d'apprécier la maîtrise des phases de conception et d'évaluation des politiques publiques,
- connaissance des politiques européennes, de leurs enjeux et de la stratégie de l'Union vis-à-vis des Etats membres, des fonds structurels, des appels à projets, des modalités d'instruction, Une approche de certains modes de fonctionnement des administrations à l'étranger était de nature à être appréciée.

De façon générale, le jury a été amené à déplorer un conformisme et un manque d'engagement des candidats. Ne mésestimant pas le contexte d'une épreuve et la charge émotionnelle induite, le jury pouvait apprécier des candidats capables d'apporter des appréciations motivées sur les réformes récentes ou en cours, en respectant une posture de fonctionnaire, exprimant une certaine audace dans leurs réponses, sachant tirer d'un exemple ou d'une situation un commentaire stratégique, faisant preuve d'une forme d'inventivité et de créativité par l'illustration de leur parcours et expérience.

L'impact des préparations dont l'effet bénéfique est réel quant à la forme, ne doit pas pour autant gommer toute personnalité des candidats, et conduire à un stéréotype peu compatible avec la diversité des métiers et responsabilités offerts par ce cadre d'emplois.

4- Jury d'admission

Le jury d'admission s'est réuni dans la continuité des épreuves orales le 23 mars à Paris.

Au regard de la globalité du concours et des exigences régulièrement exprimées pour les fonctions d'ingénieur en chef, il a décidé de ne pouvoir qu'une partie des postes ouverts au concours :

- 22 sur 30 au concours externe, soit 73 % des postes ouverts,
- 16 sur 20 au concours interne, soit 80 % des postes ouverts.

La moyenne du dernier candidat admis est voisine pour les deux concours (11,5 en externe et 11,8 en interne).

A signaler, la moyenne élevée des lauréats au concours externe avec 13,08 ; celle du concours interne s'établissant à 12,28.

Globalement, les lauréats ont un âge compris entre 35 et 39 ans (21 sur 38).

Le jury souligne avec satisfaction un nombre élevé de femmes ayant réussi le concours, près de 50 % (17 sur 38), dont une forte proportion en interne (11 sur 16).

5- Conclusion

Ce concours, comme tous, est une aventure pour les candidats, mais aussi pour les membres du jury. Imprégnés par leur mission, soucieux du principe d'égalité, respectueux de la confidentialité, les membres ont eu à cœur de mettre à l'aise les candidats afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes, et de s'investir au nom des collectivités locales futurs employeurs.

Le principe de la liste d'aptitude conduit maintenant les lauréats à trouver un emploi territorial et à dérouler leur carrière en ayant conscience des exigences des métiers d'ingénieur en chef.

En conclusion, le président tient à remercier les membres qui ont su développer un excellent état d'esprit dans le respect des règles collectivement fixées, et au nom de tous à féliciter les équipes du CNFPT ayant de près ou de loin contribué au bon déroulement de l'édition 2011 de ce concours.

V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES

1) Concours externe

✚ Rédaction d'une note de synthèse :

Fiscalité de l'urbanisme : *recommandations pour la mise en œuvre opérationnelle d'une vaste opération de requalification urbaine d'un quartier de centre ville.*

2) Concours interne

✚ Rédaction d'une note de synthèse

Recommandations pour engager et conduire une démarche d'évaluation des politiques publiques locales d'une collectivité.

✚ Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

Construction et bâtiment

La mise en œuvre d'une politique de maîtrise de l'énergie dans des bâtiments communaux.

Centres techniques

Une démarche d'amélioration des conditions de travail.

Logistique et maintenance

La mise en place d'un programme de réduction des consommations énergétiques d'équipements sportifs.

Voirie et réseaux divers

L'amélioration de l'efficacité d'une politique d'entretien/exploitation de la route.

Déplacements-Transports

L'analyse d'un marché d'exploitation du réseau urbain.

Sécurité et prévention des risques

L'évaluation du management de la gestion des risques majeurs (risque de submersion rapide).

Hygiène-Labo-Qualité de l'eau

Les marées vertes et leurs enjeux : programme d'actions publiques de lutte.

Déchets et assainissement

Les moyens d'amélioration du mode de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Sécurité du travail

L'évolution de l'organisation de la politique de prévention des risques professionnels dans les services d'une collectivité.

Urbanisme

Les outils et partenariats favorisant l'appropriation et la gestion foncière.

Paysages et espaces verts

Les enjeux des espaces de nature à vocation sociale au sein des collectivités territoriales.

Systèmes d'information et de communication

La mise en place d'un « espace numérique de travail » (ENT).

Réseaux et télécommunications

L'aménagement numérique du territoire et développement du « très haut débit ».

SIG-Topographie

Le partage des informations géographiques territoriales.

Épreuve écrite de langue vivante étrangère (facultatif)

Anglais

*In Classroom of Future, Stagnant Scores
(Matt Richtel, September 3, 2011, the New York Times)*

Allemand

*Twittern am Arbeitsplatz
(Nach Insa Wrede und Lukas Völkel, www.dw-world.de, 07/01/2011)*

Espagnol

*La depresión es más probable en las « super madres » trabajadoras
(S. Gutiérrez, martes 23 de agosto de 2011)*

Italien

*Essere gentili non paga. I rompiscatole guadagnano di piu
(La Repubblica, 06/09/2011)*

Portugais

*Uma cidade mais vertical e compacta pode melhorar a vida dos paulistanos, defende Secovi
(Por Marli Moreira, Repórter da Agência Brasil – Artigo do Globo, 25/01/2011)*

Russe

*Extrait de « Une chemise » de Evguénii Grichkovez
Moscou, édition "Makhaon", 2009*

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

1) Concours externe

✚ Rédaction d'une note de synthèse

Le niveau des candidats est globalement faible. Peu de copies répondent aux attendus de l'épreuve. Il apparaît qu'un nombre important de candidats rencontrent des difficultés pour élaborer un plan convenable.

Si la partie synthèse est souvent correcte, les propositions restent trop générales et parfois insuffisantes. Elles sont souvent bâclées (mauvaise gestion du temps), peu concrètes, pratiques ou applicables. Il est à noter que peu de candidats établissent et présentent un plan d'action. Par ailleurs de nombreuses copies se focalisent sur la seule fiscalité de l'urbanisme alors qu'il aurait fallu traiter le sujet plus largement.

2) Concours interne

✚ Rédaction d'une note de synthèse

L'ensemble des copies est d'un niveau global assez faible. Les notes de synthèse sont souvent peu efficaces, assez pauvres. On peut remarquer un manque de culture générale de la part de certains candidats.

La problématisation du propos est souvent insuffisante et donc ne permet pas de dégager une démonstration progressive et claire.

Les recommandations s'avèrent généralement trop courtes, sans logique de démonstration. Les éléments exposés sont peu argumentés en fonction des possibilités de mise en œuvre, des avantages/ inconvénients et de leur faisabilité opérationnelle et financière.

Trop souvent les candidats omettent de se positionner en tant qu'ingénieur en chef, conseiller et expert de l' élu : l'ensemble des recommandations argumentées doit être exprimé clairement et suivre une démarche cohérente pour une prise de décision.

✚ Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

Construction et bâtiment

Le sujet proposé était parfaitement d'actualité.

Les copies les mieux notées sont celles où les candidats ont exprimé une bonne approche personnelle dans la mise en place des objectifs, une démonstration en termes d'organisation des services et de réponses politiques.

Globalement, le sujet a été traité de façon assez satisfaisante avec de bonnes analyses et des méthodologies intéressantes.

Centres techniques

Dans l'ensemble, le niveau des candidats s'est amélioré.

On repère de bons éléments dans certaines copies et les candidats ont fait preuve d'initiatives.

Cependant, il manque encore un engagement dans les propositions pour retrouver un niveau globalement suffisant.

Logistique et maintenance

La majorité des copies n'a pas le niveau d'un futur ingénieur en chef. Les sujets sont traités partiellement sans le recul nécessaire pour avoir une vision stratégique de la problématique.

Voirie et réseaux divers

Les candidats ont globalement des difficultés dans l'exercice de synthèse et ont du mal à dissocier l'essentiel et l'accessoire. En l'occurrence, peu de candidats ont pointé la carence majeure de l'organisation : le retour systématique au centre à midi qui pénalise grandement la productivité.

Il est à noter une bonne connaissance des questions routières mais, à ce niveau, la composante management / capacité d'organisation doit primer. Or, il y a encore des carences dans la description d'un management par projet ou dans la méthodologie de projet en général. A ce stade, les avantages comparés de telle ou telle technique de couche de roulement sont guère utiles.

Les candidats sont appelés à veiller à la cohérence et la lisibilité qui sont souvent l'occasion de marquer des différences.

Déplacements et transports

La grande majorité des candidats est restée sur des considérations très générales en matière de transport. Leurs propositions n'ont, de ce fait, pas été centrées sur la définition du contrat le plus adapté à la situation particulière de l'agglomération étudiée.

En se positionnant bien souvent sur le seul aspect technique, ils n'ont pas pris la mesure de ce que l'on peut légitimement attendre d'un ingénieur en chef territorial.

Sécurité et prévention des risques

Le niveau d'ensemble reste assez faible. Les candidats ont rendu un rapport partiel sur une partie des documents fournis. L'analyse manque de solidité et de construction. Par ailleurs, il y a peu de propositions pertinentes, notamment dans le domaine financier.

Hygiène-Laboratoire-Qualité de l'eau

Le sujet a été bien appréhendé. Cependant, les idées exprimées ont été trop peu développées et le terme « enjeux » assimilé à « mesures à prendre ». Il est regrettable qu'aucun candidat n'ait mis en avant une véritable proposition stratégique. De plus, il est à déplorer des insuffisances de structuration des devoirs (pas de plan, pas de conclusion...).

Déchets et assainissement

Pas d'observations/commentaires rédigés par les correcteurs.

Sécurité du travail

Pas d'observations/commentaires rédigés par les correcteurs.

Urbanisme

Le sujet proposé était particulièrement d'actualité. En effet, les problèmes fonciers sont à l'ordre du jour dans toutes les structures intercommunales.

Or, le niveau général des copies est largement insuffisant. La plupart des candidats sont très peu capables de contextualiser la politique foncière d'une collectivité. En effet, ce sont les projets à court, moyen ou long terme qui justifient le recours aux outils disponibles.

Par ailleurs, il est regrettable que le fait qu'existent des partenaires des collectivités sur ce sujet ait eu tendance, de la part des candidats, à déresponsabiliser l'ingénieur en chef territorial.

Paysages et espaces verts

La plupart des copies atteignent un niveau correct. Plusieurs candidats ont rédigé des bonnes notes d'analyse critique sur les jardins à caractère social et ont proposé des pistes pour mener à bien un plan d'actions.

Systèmes d'information et de communication

Le niveau général est globalement moyen mais quelques candidats ont parfaitement maîtrisé les différentes problématiques abordées.

Si l'analyse critique est bien comprise, la partie « propositions » est encore traitée de façon peu structurée.

Réseaux et télécommunications

Les candidats ont eu du mal à prendre de la hauteur face à l'enjeu du très haut débit et du rôle des collectivités.

Pour la première question, il est remarqué un manque d'esprit critique par rapport aux documents fournis qui peut s'expliquer en partie par un manque de culture générale sur cette thématique.

Pour la deuxième question, les propositions des candidats sont toutes incomplètes par rapport à la commande.

Systèmes d'information géographiques-Topographie

Le dossier, certes copieux et très réglementaire, était relativement accessible aux candidats. La moyenne des notes le démontre. Cependant, des lacunes existent dans la prise en compte des éléments importants.

Épreuve facultative écrite de langue

Anglais

Un grand nombre de candidats n'ont pas pu terminer la traduction du texte ou l'ont terminée dans la précipitation, sans relecture.

Certains candidats ne peuvent être évalués correctement car ils ne traduisent pas les mots ou les expressions qui leur posent problème. Le refus systématique de faire face à la difficulté n'est bien entendu pas un bon choix car l'omission de mots ou d'expressions dans la phrase française lui enlève fréquemment son sens.

La langue d'arrivée est souvent maltraitée car ponctuée de fautes d'orthographe, de conjugaisons erronées ou de fautes d'accords.

Allemand

L'ensemble des copies témoigne de l'aisance des candidats à passer de la langue source à la langue cible.

Espagnol

Le niveau général des copies est bon. Le texte présentait peu de difficultés : seulement quelques mots et le respect des accords de temps du passé.

Italien

Les copies sont de très bonne qualité.

Portugais

Le candidat est de très bon niveau avec une excellente compréhension. Les particularités stylistiques de l'auteur ont été bien rendues.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES

1) Concours externe

Conversation avec le jury

- Les énergies renouvelables. On en parle, comment les développer ?
- Comment concilier délégation et maîtrise des responsabilités ?
- L'administration publique doit-elle être performante ?
- Quel financement aujourd'hui pour les collectivités ?
- L'ingénieur en chef face aux principes d'anticipation de prévision et de prévention.
- Le rôle des collectivités locales dans la relance de l'économie.
- Gestion économe du territoire.
- A qui appartient la gestion des risques ?
- Les enjeux et les moyens de la maîtrise d'un référentiel technique pour une collectivité territoriale.
- La dématérialisation au service de la modernisation de la collectivité.
- Existe-t-il une déontologie du cadre dirigeant territorial ?
- Penser en coût global : enjeux et objectifs.
- Le handicap et l'aménagement urbain.
- Les politiques en faveur du développement d'un tourisme durable.
- Péri-urbain et modes doux : est-ce une utopie ?

Anglais

- France wants to export nuclear reactors. Who will buy them?
(The Economist, 17 décembre 2011)
- Apple loses patent battle
(Iristimes.com, 9 décembre 2011)
- Better hand-washing through technology
(The international Herald Tribune, 25 avril 2011)
- Is technology driving you up a tree?
(The New York Times, 4 janvier 2011)
- When will they invent...?
(The Irish Times, 16 novembre 2011)
- When apartment rents climb, landlords can say "the computer did it"
(The international Herald Tribune, 29 novembre 2011)
- Hacked climate science emails
(Guardian.co.uk, 23 novembre 2011)

Allemand

- Wenn die Beförderung krank macht
(*Süddeutsche Zeitung Von Nicolas Zeitler, 18 septembre 2010*)

Espagnol

- Municipio de Santiago iniciará consulta vecinal sobre marchas
(*Pablo Errázuriz, El Mercurio, Santiago de Chile, 8 décembre 2011*)

Italien

- Yemen, record di arrivi dal Corno d’Africa. All’origine guerre, poverta, carestie, violenze
(*La Repubblica, 18 novembre 2011*)

2) Concours interne

Conversation avec le jury :

- L’eau, une ressource ordinaire ?
- Quel management pour concilier prévention, santé au travail et performance ?
- Comment améliorer l’efficacité de sa direction ?
- La lutte contre la précarité énergétique.
- Dérégulations ou planifications urbaines.
- Quel est l’avenir des services d’une commune dans une intercommunalité ?
- L’étalement urbain est-il une fatalité ?
- La politique de la ville, quelles convergences ?
- La place de l’art dans la ville.
- L’adaptation des villes vers un développement durable.
- Prévenir et gérer les conflits.
- Coordination des autorités organisatrices de transport.
- Comment donner du sens à l’action de ses cadres ?
- Les contraintes environnementales : frein ou nécessité ?
- Eau, déchets : avantages et écueils d’une tarification incitative.

Données Statistiques

POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 30 postes
Concours interne 20 postes

Soit un total de 50 postes

VIII. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	157	110	267
LYON	79	66	145
STRASBOURG	18	20	38
BORDEAUX	39	43	82
RENNES	40	31	71
MARTINIQUE	13	15	28
REUNION	15	12	27
TOTAL	361	297	658

IX. CANDIDATS PRESENTS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	92	83	175
LYON	38	51	89
STRASBOURG	12	15	27
BORDEAUX	21	36	57
RENNES	20	20	40
MARTINIQUE	8	14	22
REUNION	8	8	16
TOTAL	199	227	426

X. CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

L'étude de la recevabilité des candidatures a été effectuée après les épreuves écrites par l'autorité organisatrice. Les candidats étaient informés, au moment de l'inscription, que l'administration se réservait le droit de leur retirer leur admission à concourir s'ils ne remplissaient pas les conditions requises.

	Candidats Inscrits	Candidats présents	Candidats admis à concourir	Candidats non admis à concourir
Concours externe	361	199	150	49
Concours interne	297	227	217	10
Total	658	426	367	59

- **Conditions requises pour concourir**

Concours externe

	Candidats admis à concourir	% de répartition
Diplôme requis	31	21 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	59	39 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	60	40 %
Total	150	100 %

Concours interne

	Candidats admis à concourir
Ancienneté : 7 ans au 1 ^{er} janvier 2011	217

- **Motifs de rejet au concours externe :**

- Absence du diplôme requis ou de décision favorable de la commission : 48 (24% des présents).
- Dépassement du nombre de participations : 1.

- **Motifs de rejet au concours interne :**

- Ancienneté insuffisante : 7
- Cadre d'emplois inférieur à la catégorie A : 1
- Dossier incomplet : 2

XI. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

Age

	Concours externe	Concours interne	Total
- de 25 ans			
25 - 29 ans	6		6
30 - 34 ans	31	15	46
35 - 39 ans	54	73	127
40 - 44 ans	28	70	98
45 - 49 ans	19	32	51
50 - 54 ans	10	21	31
55 - 59 ans	2	5	7
+ de 60 ans		1	1
Total	150	217	367

Sexe

	Concours externe	Concours interne	Total
F	54	83	137
M	96	134	230
Total	150	217	367

Origine géographique

	Concours externe	Concours interne	Total
Alsace-Moselle	3	11	14
Aquitaine	7	14	21
Auvergne	1	6	7
Bourgogne	1	3	4
Bretagne	9	9	18
Centre	5	7	12
Champagne-Ardenne	3	1	4
Corse	2	1	3
Franche Comté	5	4	9
Languedoc Roussillon	7	14	21
Limousin	1	5	6
Lorraine	2	3	5
Midi-Pyrénées	7	10	17
Nord Pas de Calais	19	11	30
Basse Normandie	1	4	5

Haute Normandie	3	3	6
Pays de la Loire	5	9	14
Picardie	4	3	7
Poitou-Charentes	2	2	4
PACA	12	22	34
Rhône-Alpes Grenoble	2	8	10
Rhône-Alpes Lyon	12	11	23
Ile-de-France	28	36	64
Guadeloupe	3	3	6
Martinique	2	9	11
Réunion	3	7	10
Guyane	1	1	2
Total	150	217	367

- **Préparation aux concours**

	Concours externe	Concours interne
CNFPT	20	62
Autres	10	5
Pas de préparation	120	150
Total	150	217

- **Epreuves écrites : choix des options**

Répartition des candidats admis à concourir au concours interne, selon le choix de l'option à l'écrit (2^{ème} épreuve)

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	7
Construction et bâtiment	27
Déchets – Assainissement	27
Déplacements et transports	21
Hygiène – Laboratoire - Qualité de l'eau	2
Logistique et maintenance	5
Paysages et espaces verts	13
Réseaux et télécommunications	7
Sécurité du travail	8
Sécurité et prévention des risques	7
Systèmes d'information et de communication	22
Systèmes d'information géographiques - Topographie	4
Urbanisme	49
Voirie et réseaux divers	18
Total	217

Répartition des candidats admis à concourir au concours interne, selon le choix de langue à l'écrit (3^{ème} épreuve facultative)

Langues vivantes	Nombre de candidats
Allemand	5
Anglais	109
Russe	1
Espagnol	15
Italien	2
Portugais	1
Total	133

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	38	26	64
BEPC	1		1
BAC	2		2
Bac+2	5	11	16
Bac + 3	2	3	5
Bac + 4	5	8	13
Au-delà de Bac+4	97	169	266
TOTAL	150	217	367

XII. EPREUVES ECRITES

Notes obtenues par épreuve par les candidats admis à concourir

✚ *Concours externe : rédaction d'une note (coef. 5)*

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,14	12,40	12,6
Note maximum	15,25	15,25	15,25
Note minimum	0	10,50	10,5
Note > 10	59	54	22

✚ *Concours interne : rédaction d'une note (coef. 5)*

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,63	11,96	12,2
Note maximum	16,50	16,50	16,5
Note minimum	0	8,75	10
Note > 10	58	35	16

✚ *Concours interne : analyse d'un document (coef. 4)*

Option : Construction et bâtiment

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11,99	13,62	14,75
Note maximum	16	16	14,75
Note minimum	8	10,50	14,75
Note > 10	22	5	1

Option : Centres techniques

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,46	-	-
Note maximum	12	-	-
Note minimum	7	-	-
Note > 10	2	-	-

Option : Logistique et maintenance

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,55	12,75	-
Note maximum	12,75	12,75	-
Note minimum	6,50	12,75	-
Note > 10	2	1	-

Option : Voirie et réseaux divers

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11,25	13,80	13
Note maximum	17	15	14
Note minimum	7	12	12
Note > 10	9	5	2

Option : Déplacements et transports

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,86	12,85	11,5
Note maximum	14,50	14,50	12
Note minimum	5,75	11	11
Note > 10	10	5	2

Option : Sécurité et prévention des risques

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,82	-	-
Note maximum	11,75	-	-
Note minimum	6	-	-
Note > 10	2	-	-

Option : Hygiène – Laboratoires – Qualité de l'eau

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,38	-	-
Note maximum	10,25	-	-
Note minimum	8,50	-	-
Note > 10	1	-	-

Option : Déchets – Assainissement

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,88	13,92	15
Note maximum	15,50	15,50	15,5
Note minimum	4,25	11,50	14,5
Note > 10	11	6	2

Option : Sécurité du travail

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	12,28	13,38	13
Note maximum	13,75	13,75	13
Note minimum	11	13	13
Note > 10	8	2	1

Option : Urbanisme

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,90	12,43	12,6
Note maximum	16,25	16,25	16,25
Note minimum	4,00	9,50	9,5
Note > 10	14	8	5

Option : Paysages – Espaces verts

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11,77	14,50	-
Note maximum	15	15	-
Note minimum	8,75	14	-
Note > 10	7	2	-

Option : Systèmes d'information et de communication

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,72	13,80	14,5
Note maximum	17,00	17	14,5
Note minimum	5	11	14,5
Note > 10	8	5	1

Option : Réseaux et télécommunications

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,57	13,50	13,5
Note maximum	13,50	13,50	13,5
Note minimum	2,75	13,50	13,5
Note > 10	4	1	1

Option : Systèmes d'information géographiques - Topographie

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10	-	-
Note maximum	13,50	-	-
Note minimum	7,50	-	-
Note > 10	1	-	-

Résultats d'admissibilité

- 52.50 points pour le concours externe, soit une moyenne de 10.50 sur 20
=> 54 candidats admissibles
- 104 points pour le concours interne, soit une moyenne de 11.55 sur 20
=> 42 candidats admissibles.

XIII. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	19	19	38
LYON	13	7	20
STRASBOURG	6	3	9
BORDEAUX	8	7	15
RENNES	5	3	8
REUNION	1	1	2
MARTINIQUE	2	2	4
TOTAL	54	42	96

XIV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

Condition d'accès (concours externe)

	Candidats admissibles	% de répartition
Diplôme requis	11	20 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	23	43 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	20	37 %
Total	54	100 %

Sexe

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	36	21	57
FEMME	18	21	39
TOTAL	54	42	96

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	-	-	-
25 – 29 ans	1	-	1
30 – 34 ans	12	5	17
35 – 39 ans	18	22	40
40 – 44 ans	13	11	24
45 – 49 ans	8	2	10
50 – 54 ans	2	1	3
55 – 59 ans	-	1	1
TOTAL	54	42	96

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	14	5	23
Bac+2/3	2	1	1
Bac+4	2	-	1
Au-delà de Bac +4	36	36	76
TOTAL	54	42	96

Origine géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Lorraine	1	2	3
Aquitaine	3	2	5
Auvergne	1	-	1
Bourgogne	1	-	1
Bretagne	2	2	4
Centre	2	1	3
Franche-Comté	5	-	5
Haute-Normandie	-	2	2
Languedoc-Roussillon	2	2	4
Limousin	1	2	3
Lorraine	2	1	3
Midi-Pyrénées	3	2	5
Nord-Pas-de-Calais	4	1	5
Pays-de-la-Loire	2	2	4
Poitou-Charentes	1	-	1
Paca	3	3	6
Rhône-Alpes	7	3	10
Ile-de-France	9	11	20
Martinique	2	1	3
Réunion	1	1	2
Guadeloupe	-	1	1
TOTAL	54	42	96

Préparation suivie

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	17	22	39
Pas de préparation	37	20	57
TOTAL	54	42	96

Organisme de formation de préparation

	Externe	Interne	TOTAL
CNFPT	15	21	36
Autre	1	1	2
TOTAL	17	22	39

XV. EPREUVES ORALES

1) Répartition des candidats présents selon leurs choix de matières

✚ Concours externe

Epreuve orale facultative d'admission	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	34
Espagnol	1
Italien	1
TOTAL	37

✚ Concours interne

Epreuve écrite facultative d'admission	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	27
Espagnol	4
Russe	1
TOTAL	33

2) Notes obtenues par épreuves

✚ Concours externe

	CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,16	12,7
Note maximum	17	17
Note minimum	2	8
Note supérieure à 10	18	18

	LANGUE VIVANTE ETRANGERE ALLEMAND FACULTATIVE (coef. 1)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12	-
Note maximum	12	-
Note minimum	12	-
Note supérieure à 10	1	-

LANGUE VIVANTE ETRANGERE ANGLAIS FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12.65	13,2
Note maximum	17	16,5
Note minimum	2	7
Note supérieure à 10	30	14

LANGUE VIVANTE ETRANGERE ESPAGNOL FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	18,5	18,5
Note maximum	18,5	18,5
Note minimum	18,5	18,5
Note supérieure à 10	1	1

LANGUE VIVANTE ETRANGERE ITALIEN FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	14	14
Note maximum	14	14
Note minimum	14	14
Note supérieure à 10	1	1

	CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,68	12,28
Note maximum	17	17
Note minimum	3	8,5
Note supérieure à 10	13	13

	EPREUVE FACULTATIVE ALLEMAND (coef. 1)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	15	15
Note maximum	15	15
Note minimum	15	15
Note supérieure à 10	1	1

	EPREUVE FACULTATIVE ANGLAIS (coef. 1)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,57	12,2
Note maximum	17	17
Note minimum	5	8
Note supérieure à 10	13	7

	EPREUVE FACULTATIVE ESPAGNOL (coef. 1)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,31	11,58
Note maximum	13,5	13,5
Note minimum	10,5	10,5
Note supérieure à 10	4	3

3) Moyenne générale par concours

	Admissibles	Lauréats
Externe	10,67	13,08
Interne	9,68	12,28

4) Résultats d'admission

115 points soit une moyenne de 11,5 / 20 pour le concours externe
Soit 22 candidats admis

165,25 points soit une moyenne de 11,8 / 20 pour le concours interne
Soit 16 candidats admis

XVI. LAUREATS

Condition d'accès

	Nombre de lauréats	% de répartition
Diplôme requis	5	22.7 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	10	45.5 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	7	31.8 %
Total	22	100 %

Répartition des candidats selon leurs choix de matières

Concours externe

Epreuve orale facultative d'admission	
Matières	Nombre de candidats
Anglais	15
Espagnol	1
Portugais	1
TOTAL	17

Concours interne

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	-
Construction et bâtiment	1
Déchets – Assainissement	2
Déplacements et transports	2
Hygiène – Laboratoire - Qualité de l'eau	-
Logistique et maintenance	-
Paysages et espaces verts	-
Réseaux et télécommunications	1
Sécurité du travail	1
Sécurité et prévention des risques	-
Systèmes d'information et de communication	1
Systèmes d'information géographiques - Topographie	-
Urbanisme	6
Voirie et réseaux divers	2
Total	16

Epreuve écrite facultative d'admission	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	10
Espagnol	3
TOTAL	14

XVII. PROFIL DES LAUREATS

Sexe

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	16	5	21
FEMME	6	11	17
TOTAL	22	16	38

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	-	-	-
25 – 29 ans	1	-	1
30 – 34 ans	5	3	8
35 – 39 ans	10	11	21
40 – 44 ans	3	2	5
45 – 49 ans	2	-	2
50 – 54 ans	1	-	1
55 – 59 ans	-	-	-
TOTAL	22	16	38

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Au-delà de Bac+4	18	14	32
Bac + 3	-	1	1
Non renseigné	4	1	5
TOTAL	22	16	38

Origine géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Lorraine	1	1	2
Aquitaine	2	1	3
Auvergne	1	-	1
Bretagne	1	-	1
Centre	1	-	1
Franche-Comté	2	-	2
Haute-Normandie	-	1	1
Languedoc-Roussillon	1	-	1
Lorraine	1	1	2
Midi-Pyrénées	1	2	3
Nord-Pas-de-Calais	2	-	2
Pays-de-la-Loire	1	1	2
Picardie	1	2	3
Paca	2	2	4
Rhône-Alpes	2	2	4
Ile-de-France	3	2	5
Martinique	-	1	1
TOTAL	22	16	38

Préparation suivie

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	9	7	16
Pas de préparation	13	9	22
TOTAL	22	16	38

Organisme de formation de préparation

	Externe	Interne	TOTAL
CNFPT	8	6	14
Non renseigné	1	1	2
TOTAL	9	7	16